

population canadienne et supprime le plus rapidement possible cette taxe de 11 p. 100.

Monsieur le président, avec la nouvelle proposition du ministre, ce sont ceux qui gagnent de \$7,000 à \$12,000 par année qui vont faire les frais de ce nouveau mode de taxation. S'il est un secteur de notre population qui mérite l'attention du gouvernement, c'est bien celui des citoyens qui gagnent de \$7,000 à \$12,000 par année. Le gouvernement devrait être beaucoup plus généreux envers cette classe de la société et lui accorder des exemptions encore plus considérables. Selon le système de taxation actuel, il existe un découragement continu au sein de la population en général, affectant l'initiative des commerçants et des industriels, petits et moyens.

Au lieu de «se creuser les méninges» pour trouver des moyens de taxer la petite et la moyenne industrie, le ministre des Finances devrait plutôt trouver des moyens de mettre à la disposition de cette industrie, qui a déjà joué un rôle très important dans la vie économique du pays, des prêts à faible taux d'intérêt, afin de lui permettre de continuer à contribuer à la vie économique de notre pays.

Le Canada a besoin de bons ouvriers, de bons cultivateurs et également de bons commerçants, de bons industriels, pour pouvoir faire en sorte que la vie économique canadienne aille se développant et non pas périclitant, comme cela se produit actuellement.

Ce n'est un secret pour personne qu'au cours de l'année dernière, le nombre des faillites a augmenté grandement, et les dettes qui ont causé ces faillites sont, à ce jour, de 50 p. 100 plus élevées qu'en 1970.

Monsieur le président, si ceci n'est pas une indication que la santé économique de notre pays est menacée, je ne vois pas quelle autre indication on peut trouver. Il était amusant, jeudi soir dernier, d'entendre le ministre des Finances déclarer que la vie économique était forte et qu'il entrevoyait que nous continuerions à progresser. Cela a causé un éclat de rire non seulement ici, mais également à l'extérieur du Parlement. Et pour s'en convaincre, monsieur le président, on n'a qu'à consulter les cotes de la Bourse. C'est une indication bien adéquate de ce qu'est la vie économique actuelle, et la bourse est un reflet bien fidèle de ce qui se passe au Canada.

• (9.20 p.m.)

Monsieur le président, j'ai été grandement surpris, cet après-midi, d'entendre mon bon ami, le député de Peterborough (M. Faulkner), déclarer qu'il avait enfin découvert qu'il y avait dans le Canada des caisses populaires et des «Credits Unions». Nous avons essayé, pendant des mois, à convaincre le gouvernement qu'il devait accorder une attention spéciale aux caisses populaires et aux «Credit Unions», en fonction des grands services que ces deux institutions financières ont rendus au pays. Alors que les grosses institutions financières refusaient à des petits ouvriers l'argent nécessaire pour se bâtir une maison, les caisses populaires et les «Credit Unions» ont fait l'impossible pour accommoder les gens à faible revenu, de sorte que l'on voit dans toutes les villes un quartier au moins qui a été développé grâce à l'argent fourni par les «Credit Unions» ou les caisses populaires.

Je demanderais donc à mon honorable ami, le député de Peterborough, de faire valoir le point de vue de ces gens, qui ont rendu de si grands services à la population, et de faire comprendre à l'honorable ministre des Finances qu'il a l'obligation—quoique je doute qu'il puisse le faire—d'éviter de prendre des mesures visant à supprimer ces

institutions financières de chez nous, qui ont tellement fait et qui ont encore tellement à faire.

Monsieur le président, j'ai reçu des lettres de sociétés coopératives, mais je me dispenserai de les lire. Je voudrais également joindre mon appel à ceux qui ont déjà été faits à la Chambre en faveur des caisses populaires, afin qu'on leur rende justice et qu'on leur permette de continuer d'aider les gagne-petit.

En terminant mes remarques, je voudrais également solliciter des exemptions personnelles plus généreuses en faveur de ceux qui forment la base de la société, les ouvriers des industries, les ouvriers agricoles, enfin les ouvriers en général, car ce sont eux qui, en définitive, sont les gros «payeurs de taxes» à travers le pays. Ils méritent qu'une attention spéciale leur soit accordée. Et je souhaiterais bien que le gouvernement se rende enfin à l'évidence et reconnaisse que nos revendications ne sont pas faites uniquement en notre nom, mais au nom de tous les Canadiens.

**M. Fortin:** Monsieur le président, assez récemment, le gouvernement fédéral publiait une brochure intitulée *Où va l'argent de vos impôts?*, préparée par le Conseil du Trésor. Elle était fondée sur le budget des dépenses du gouvernement du Canada pour l'année financière 1971-1972. Il va de soi que ce sujet est d'actualité, puisque nous sommes à discuter du projet de loi C-259 sur la réforme fiscale. Les gens se plaignent—et avec raison—qu'ils sont de plus en plus taxés. On devrait se demander ce que fait le gouvernement avec les impôts.

Sur chaque dollar d'impôt versé par les contribuables canadiens, le gouvernement prend 25c. pour les consacrer aux programmes de santé et de bien-être social; il consacre 14c. de chaque dollar d'impôt à l'expansion et au «soutien économique». Et étant donné qu'il importe autant au gouvernement d'encourager la haute finance que d'assurer le développement de notre pays, il affecte 14c. par dollar versé en impôt au paiement de l'intérêt sur la dette nationale. Il prend 13c. de chaque dollar d'impôt pour payer les frais de défense nationale. On ne sait pas contre qui on se bat, qui on défend et pourquoi, mais de toute façon, il en coûte 13c., en temps de paix, par dollar d'impôt. On consacre 9c. par dollar aux paiements de péréquation, 7c. aux transports et aux communications, 6c. aux frais généraux internes, 4c. aux services généraux du gouvernement, 4c. à l'aide à l'éducation, 2c. à la culture et aux loisirs et 2c. aux affaires extérieures, ce qui fait un total de \$1.

Voilà donc comment le gouvernement fédéral dépense les impôts des contribuables.

On peut en conclure plusieurs choses, entre autres, que l'article de plus important du budget est celui qui concerne la santé.

Devant la hausse continue du taux de chômage et de l'inflation, le gouvernement actuel a annoncé la semaine dernière, par l'intermédiaire de l'honorable ministre des Finances, la réduction des impôts des particuliers et des compagnies. Voilà donc une autre mesure prise par le gouvernement, indépendamment de la réforme fiscale, pour tenter d'enrayer l'inflation et le chômage.

On se souviendra que depuis 1968, chaque fois que l'honorable ministre des Finances a présenté un budget, il a prétendu qu'il ferait diminuer le chômage ou disparaître l'inflation. Mais étant donné que chaque tentative a abouti à un échec, l'honorable ministre des Finances s'est levé de nouveau, a souri et a présenté un nouveau budget pour dire qu'il augmenterait les subventions ici et là, pour se